

Commune de :
AUMENANCOURT
Plan des zones



Vu pour être annexé à la délibération
du
Approuvant l'élaboration
du Plan Local d'Urbanisme
Pour la Présidente,
Nathalie MERVATTE

Transmission en Sous-Préfecture en annexe de la
délibération du
de la commune d'Auménancourt
approuvant le PLU

Vice-Présidente

1:3000

0 300 m



ZONAGE

Zone urbanisée :

- Habitat
- Mixte
- Equipement
- Zone à urbaniser :
- Habitat
- Zone agricole
- Zone naturelle
- Secteurs délimités

PRESCRIPTIONS GRAPHIQUES

- Périmètre impacté par des prescriptions acoustiques à appliquer
- Espace Boisé Classé
- Espace vert de loisirs
- Boisements à préserver
- Orientations d'aménagement et de programmation sectorielles
- Espace à maintenir ouvert
- Zone d'implantation des extensions ou annexes
- Périmètre de l'OAP thématique "Améliorer l'accessibilité des espaces et équipements publics"
- Alignements d'arbres et haies à protéger
- Limites communales
- Périmètre des OAP thématiques "Préserver le fonctionnement écologique et les ressources" et "Valoriser les paysages et le patrimoine"
- ★ Bâti remarquable à protéger

N°	DESCRIPTION DES BATIS REMARQUABLES A PROTEGER
1	Eglise d'Auménancourt-le-Petit
2	Ancienne mairie-école
4	Mairie d'Auménancourt-le-Grand
3	Eglise d'Auménancourt-le-Grand
5	Eglise de Pontgvert
6	Moulin de Pontgvert
7	Fontaine Saint-Thierry
8	Menhir du lieu-dit "Pierre-Longue"
9	Château d'eau

INFORMATION

Plan Cadastriel Informatisé vecteur (version au 01/10/2020)